

*fini avec la livraison d'avril et procurer aujour d'eux des abonnements nouveaux ;*

3° *Tout abonné, qui ne refuse pas le MESSAGER, est censé continuer son abonnement ;*

4° *Celui qui veut le cesser, est prié de ne pas accepter la livraison de ce mois en écrivant REFUSÉ sur la bande d'adresse ;*

5° *L'abonnement peut être payé en timbres de 1, de 2 et de 3 centins du Canada, mais non pas en timbres étrangers ;*

6° *Toute lettre d'argent doit être enregistrée ;*

7° *L'abonnement peut être payé à Messieurs les curés que nous prions de vouloir bien nous rendre ce service, et aux agents qui sont : à Rimouski, Mlles Fanny Desroches et J. M. Ouellet ; à Métis, Mme Romuald Castonguay ; à Ste-Flavie, M. Auguste Côté ; à Amqui, Mme Athanase Poirier ; à Cedar Hall, Mme Joseph Smith ; à Maria, Mme T. S. Cyr ; au Bic, Mme Ve Félix Chamberland ; à St-Fabien, Mme Joseph D'Anjou ; aux Trois-Pistoles, Mme Fénélon Rioux ; à l'Île Verte, M. Alphonse Bernier ; à Québec, M. C. DARVEAU, imprimeur, 82, rue de la Montagne ; à Montréal, M. Elzéar Lamontagne, au Palais de Justice ; à la Baie de la Trinité, côte Nord, M. Ambroise Bilodeau ; à Fall-River, Mass. U. S., Mme Ve D. Bernier, Boum Mills ; à Lawrence, Mass. U. S., M. Stanislas Bolduc, 87, Alder st. ; à Salem, Mass. U. S., Mme Jean Langis, 14, Peabody st. ; à Williamstown, Mass. U. S., Mme Moïse Roussy ; à Taunton, Mass. U. S., Mlle Henriette Gelly, Britannia, P. O. ; à Leeds, Mass. U. S., Mme David Schillar ; à Lewiston, Maine, U. S., Mlle A.*